

Encore des enfants assistants parlementaires

Cette fois Dans le viseur de la justice Bruno Leroux



Encore des enfants assistants parlementaires

Le ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux a employé ses filles, alors qu'elles étaient lycéennes puis étudiantes, en cumulant respectivement 14 et 10 CDD entre 2009 et 2016, pour un montant total de quelque 55.000 euros. Les premiers contrats de travail auraient été signés alors que les filles de M. Le Roux n'avaient que 15 ou 16 ans. Au total, 24 contrats auraient été établis à leur nom soit dix contrats pour l'une, quatorze pour la seconde. D'après « Quotidien », certains de ces CDD ont pu se superposer avec des stages en entreprise ou le temps universitaire, à l'été 2013 pour l'une des filles, 20 jours en mai 2015 pour l'autre, mettant ainsi en doute la réalité du travail accompli.

Le ministre de l'Intérieur doit s'expliquer mardi devant Bernard Cazeneuve

Le parquet financier a ouvert une enquête préliminaire sur l'emploi de ses deux filles

Reçu par François Hollande et Bernard Cazenave se fidèle du PS plutôt dans l'ombre que dans la lumière était arrivé il y a moins de trois mois à ses plus hautes fonctions. Vivement critiqué celui qui avait déclaré à propos de l'affaire Fillon qu'il ne devrait pas être permis d'employer son épouse était bien mal placé pour défendre l'emploi de ses filles en été quand l'assemblée est, elle aussi en vacances.